

Burundi : des militants du FNL et un élu agressés par des Imbonerakure

À RFI, 15-04-2018 Au Burundi plusieurs agressions ont eu lieu depuis jeudi 12 avril dans la zone de Kanyosha au sud de la capitale Bujumbura. Des Imbonerakure, jeunes membres du parti au pouvoir ont d'abord tabassé des militants FNL d'Agathon Rwasa, puis un député venu leur porter secours, Bernard Ndayisenga, de la coalition Amizero y'Abarundi dans la circonscription de la mairie de Bujumbura.

Tous ont grièvement blessés et transportés au centre médical de Kigobe de Médecins Sans Frontières. Lors ces agressions contre des militants des FNL, parti d'opposition toléré au Burundi, plusieurs d'entre eux ont sérieusement blessés, de même que le député local qui tentait de s'interposer. Joint par RFI, Pierre Celestin Ndikumana président du groupe parlementaire de la coalition Amizero y'Abarundi, dénonce l'impunité dont jouissent les Imbonerakure. « Quand il [Bernard Ndayisenga] s'est rendu sur le lieu, il a été accueilli par des fouets de la part de ces Imbonerakure. On a craché sur son visage, on l'a battu, on l'a malmené. Les jeunes des Imbonerakure bénéficient de l'impunité et sont incontrôlables. Ce qu'ils ont fait, ils le reconnaissent, ce qui veut dire qu'ils bénéficient d'un statut administratif. C'est inexplicable que les gens soient tabassés, qu'un honorable député soit tabassé au vu et au su de tout le monde, que personne ne réagisse et que les bourreaux soient libres, se promenant sans aucun problème. Ce sont des faits qui se produisent presque partout et assez souvent et cela se répète parce que justement, il y a impunité. Comme ces jeunes des Imbonerakure ne s'inquiètent de rien, ils font n'importe quoi et personne n'ose dire quoi que ce soit à propos de leurs actes parce qu'ils sont quelque part encouragés. Quand on n'est pas puni, on est encouragé à continuer à déplorer Pierre Celestin Ndikumana. Le président du groupe parlementaire de la coalition Amizero y'Abarundi, précise par ailleurs que 25 députés de sa coalition sont allés porter plainte, sans succès puisque personne n'a été en mesure de recevoir leur plainte. De son côté, Thérèse Ntahiraja, porte-parole du ministère de l'Intérieur, assure qu'une enquête a été ouverte et indique que si les faits sont avérés, les responsables seront punis.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});